

Il aménage 26 000 utilitaires par an

MDP Utilitaire va bâtir une usine de 10 000 m² à Saint-Germain-sur-Moine. La société ambitionne de se développer sur le marché européen. Des embauches sont à la clef.



Les futurs bâtiments de MDP Utilitaire seront bien visibles depuis la Nationale qui relie Nantes à Cholet.

Interfaces Architecture

Fabien LEDUC

fabien.leduc@courrier-ouest.com

En 1990, Pascal Dabireau n'aurait certainement pas imaginé un tel essor. Artisan-menuisier avec son père à Haute-Goulaine (Loire-Atlantique), un CAP et un Bac pro en poche, il cherche alors une idée novatrice. « Jaménageais à l'époque six à sept véhicules par an pour une société nantaise. J'ai vu le potentiel car il y avait très peu de véhicules équipés avec des produits standards », se souvient le PDG, qui assure alors seul la production, le secrétariat et la prospection commerciale.

Il se lance avec un modèle et une marque : le Renault Express et vise « le lieu de livraison ». Pas les clients directs mais les concessionnaires, « en leur laissant une marge ». Et afin de faciliter le montage, les aménagements en contre-plaqué des casiers sont livrés pré-montés. Il faut compter entre 150 et 1 000 € pour protéger et/ou aménager l'intérieur d'un utilitaire. Aujourd'hui, la Menuiserie Dabireau Pascal (MDP) « meuble » les véhicules de toutes les marques. Et ce ne sont plus « six à sept véhicules par an » qui bénéficient du savoir-faire du menuisier, mais « plus de 26 000 chaque année ». Le périmètre d'activité a lui

aussi été étendu à toute la France, avec 3 500 clients, hissant la société sur la 2^e marche du podium du marché national. Et Pascal Dabireau n'est plus seul : « Nous avons 44 salariés et une quinzaine d'intérimaires en fonction des commandes. »

« Notre chiffre d'affaires est en croissance de 21 % »

PASCAL DABIREAU. PDG de MDP Utilitaire

Entre juin 2016 et juin 2017, MDP Utilitaire a réalisé 12 millions d'euros de chiffres d'affaires et MDP Finitions, chargés de vernir le contre-plaqué, 1,5 million d'euros. « Notre chiffre d'affaires est en croissance de 21 % », ajoute le patron. Cette croissance se poursuit depuis juin, avec 24 % de croissance sur les cinq premiers mois de l'exercice ! Les renouvellements des parcs de véhicules, freinés depuis la crise de 2008, sont à nouveau à l'ordre du jour et la hausse des ventes internet associées aux livraisons express participe à conforter le patron dans son choix de déménager.

« Nous avons un carnet de commandes de trois jours, voire quatre maximum et nous travaillons en 3x8, sauf le week-end », détaille l'entrepreneur, qui a

innové en 2010 en investissant dans la plus grande chaîne de vernissage d'Europe, moyennant 800 000 €. Le contre-plaqué n'est plus livré brut. « Nous allons investir 1,2 million d'euros pour une nouvelle chaîne de vernissage plus automatisée que la première et qui mesurera 56 mètres de long pour 19 mètres de large », révèle le dirigeant. L'ancienne chaîne sera néanmoins démenagée à Saint-Germain-sur-Moine,

ainsi que les six centres d'usines. « Nous allons automatiser l'emballage et investir dans deux nouveaux centres d'usines, ce qui représente 1,6 million d'euros d'investissement supplémentaires », ajoute Pascal Dabireau.

Avec cette importante capacité de production, MDP Utilitaire ambitionne désormais de se développer sur le marché européen et de créer à terme une dizaine d'emplois.



Les aménagements en contre-plaqué des casiers sont livrés pré-montés.

Des « élus très réactifs » et plus de visibilité

À l'étroit dans ses bâtiments, MDP Utilitaire a choisi de déménager à Saint-Germain-sur-Moine (Sèvremoine) car les parcelles de près de trois hectares ne courent pas les zones d'activités à Nantes.

Pascal Dabireau aurait pu jeter son dévolu sur Clisson mais le parc d'activités Anjou Actiparc Val de Moine s'est révélé plus séduisant avec son exposition sur la 2x2 voies qui relie Nantes à Cholet. « On souhaitait avoir plus de visibilité et 45 000 véhicules passent chaque jour sur la Nationale », justifie le PDG.

Les élus de Mauges Communauté ont su aussi être « facilitateurs et très réactifs », se souvient le Nantais, dont le frère Bertrand (groupe Jeulin) signera ses bâtiments, après avoir déjà réalisé ceux de Janneau Menuiseries, situé juste derrière. Précisons que Pascal

Dabireau, plus gros employeur de Haute-Goulaine (Loire-Atlantique), a décidé de déménager seulement mi-juillet. « Fin août, c'était signé », se félicite le patron.

Une dizaine d'embauches

Au total, il va investir 9,5 millions d'euros à Saint-Germain-sur-Moine. Les 10 000 m² de bâtiments, équipés de trois quais de chargement, seront construits sur une parcelle de 2,8 hectares qui jouxte Rénoval. Les premiers coups de pioches seront donnés en janvier prochain. La production doit commencer fin juillet et les bureaux administratifs rejoindront le nouveau site en octobre 2018.

Par ailleurs, le site de Haute-Goulaine (5 500 m² de bâtiments et 11 000 m² de terrains) est désormais en vente.

F.L.



Pascal Dabireau, dans son bureau de Haute-Goulaine.

POLÉMIQUE

Taxe d'habitation se distingue p

Dans notre édition de samedi, nous avons annoncé la décision de Bourdouloux de supprimer la taxe d'habitation pour tous, y compris ceux qui ne doivent pas être révisés si on s'en tient à la volonté par Emmanuel Macron. Un « cadeau » qu'on peut évaluer à 3 millions d'euros pour l'année 2020, date à laquelle la taxe entrera pleinement en vigueur. Pour compenser ce manque à gagner, la municipalité envisage d'augmenter le taux de la taxe foncière dès 2018. Une mesure qui passe pas auprès de l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI49) :

« Le maire de Cholet aggrave la situation fiscale pour ces concitoyens en exonérant les plus aisés de la taxe d'habitation il transfère la charge à TOUS les propriétaires immobiliers, même les moins fortunés, et les oblige à investir pour disposer d'un logement lors de la baisse prévisible du revenu, au moment de la hausse des loyers, dont certains sont exonérés avant la réforme. »

CINÉMA

CINÉMOVIDA

« STARS 80 LA SUITE » : en avant-pensée, 20 h 30 (5,50 € la place).
 « COCO » : de Lee Unkrich, à 13 h 45 et 18 heures (3D) et 20 h 15 (AD).
 « LE BONHOMME DE NEIGE » : de Marc Forster, interdit moins de 12 ans, à 16 h 45 (AD).
 « PLONGER » : de Mélanie Laurent, à 16 heures et 20 h 15 (AD).
 « C'EST TOUT POUR MOI » : de Nicolas Philibert et Ludovic Colbeau-Justin, à 13 h 50 et 20 heures (AD).
 « LE BRIO » : d'Yvan Attal, à 14 heures et 20 heures (VFST) (AD).
 « MARVIN OU LA BELLE ÉDUCATION » : de Jean-Pierre Jeunès, à 17 heures (AD).
 « L'EXPÉRIENCE INTERDITE, FLATLAND » : de Niels Arden Oplev, interdit moins de 12 ans, à 18 heures (AD).
 « ÉPOUSE-MOI MON POTE » : de Thomas Gilibert, à 14 heures et 16 heures (AD).
 « MADAME » : d'Armanda Sthers, à 18 heures (AD).
 « MAZINGER Z » : de Junji Shimizu, à 18 heures (AD).



« Au revoir là-haut » est

PRATIQUE

SANTÉ

Pharmacie. Jusqu'à 22 heures, pharmacie Carrefour, centre commercial Carrefour, 02 41 58 07 99. Après 22 heures, contacter la police au 02 41 64 82 00.

Médecin. 116 117 (le 116 d'urgence vitale).

Pompiers. 18 (portable).

Samu. 15 (portable).

Centre anti poison. 02 41 48 21 21.

UTILITÉ

Police municipale. 02 41 64 82 00.

Déchetteries. Cormier